

La collaboration du CESE et du CES du Luxembourg sur le sujet de l'avenir de l'Europe

Pour souligner les relations entre la délégation luxembourgeoise du CESE et le CES luxembourgeois en matière de l'avenir de l'Europe, deux dossiers récents sont à mentionner.

Il s'agit d'abord du socle européen des droits sociaux et ensuite du livre blanc sur l'avenir de l'Europe.

I. Le socle européen des droits sociaux

En vue de l'instauration du socle européen des droits sociaux, la commission européenne avait invité le CESE à lui soumettre son avis en la matière.

Une consultation avait été organisée dans chaque État membre sous forme d'un débat avec la société civile.

La délégation luxembourgeoise du CESE a par la suite été chargée d'organiser au Luxembourg une conférence sur le sujet, afin de le présenter et de lancer un débat avec la société civile luxembourgeoise.

Il fallait donc tout d'abord déterminer quelles sont les associations et organisations invitées pour garantir une représentativité adéquate de la société civile.

Il faut effectivement savoir qu'au CES du Luxembourg, il existe bien, à côté des groupes des salariés et des employeurs, un troisième groupe, mais qu'il est composé de représentants nommés directement par le gouvernement. Ceux-ci ont bien une compétence reconnue en matière économique, sociale et financière, mais ils ne représentent pas la société civile.

Nous avons donc spécialement invité les représentants du secteur social, notamment la Croix-Rouge et la Caritas, du secteur environnemental et de l'organisation de défense des intérêts des consommateurs.

Il a aussi été décidé d'organiser une seule conférence commune avec la Commission européenne et la délégation luxembourgeoise du CESE et le CES du Luxembourg. L'objectif de la délégation luxembourgeoise du CESE était de pouvoir soumettre au CESE des avis des différents acteurs de la société civile aux fins de finalisation de l'avis du CESE en décembre 2016.

Le séminaire intitulé « Quel avenir pour une Europe sociale? » comprenait trois axes de travail.

Le premier axe concernait l'acquis social européen, un deuxième axe était consacré à l'avenir du travail et des systèmes de protection sociale, alors que le troisième portait le titre « Rôle du socle européen des droits sociaux dans le cadre d'une union économique et monétaire approfondie et plus juste ».

Au cours de ce séminaire, il ne s'est pas dégagé de position commune, mais il y avait en gros trois réactions et prises de position qui ont été présentées.

A. Prise de position des employeurs

Pour les employeurs, l'Union européenne est d'abord un espace commun de liberté et une Union européenne renforcée au niveau social ne peut s'envisager sans intégration politique et budgétaire européenne.

Les employeurs estiment qu'il serait contre-productif d'instaurer au niveau européen des standards sociaux élevés qui ne pourraient être mise en œuvre par les pays économiquement plus faibles.

D'après eux, il faut préserver la compétitivité des entreprises qui créent la richesse nécessaire pour soutenir les modèles sociaux des États européens.

B. Prise de position des syndicats

Les syndicats ont rappelé la réaction des syndicats européens qui ont exprimé de grandes réserves par rapport à la communication de la Commission européenne sur le socle des droits sociaux.

Pour les syndicats, ce document n'a aucun caractère juridique et ne comprend aucun droit ayant force exécutoire devant les tribunaux.

D'après les syndicats, il est absolument inconcevable que l'instrument ne concerne que la zone euro, ce qui a été redressé après.

Les bases juridiques citées dans le document sont loin d'être suffisantes.

En outre, les dispositions de droit dérivé existantes n'ont même pas été mentionnées. Il s'agit par exemple de la Convention européenne de sauvegarde des droits de l'homme, de la charte sociale européenne ou encore des conventions de l'organisation internationale du travail.

En résumé, la dimension sociale doit devenir un pilier européen à part entière, et ne peut rester subordonnée à la politique économique, si nous voulons aboutir à un triple A social, souhaité par le Président de la Commission européenne.

C. Prise de position du secteur social

Le représentant de la Caritas regrettait surtout que le document de la Commission ne traite pas de la lutte contre la pauvreté.

Plutôt de créer un socle de droits, il plaide pour un pilier social à part entière.

Le problème et les divergences d'application des droits sociaux dans les États membres ne sont pas évoqués, comme par exemple l'égalité des chances, les conditions d'emploi, les salaires, les pensions ou encore le logement.

D. Conclusion

La communication de la commission, exposée au séminaire commun, ne suscitait pas d'enthousiasme auprès des organisations de la société civile luxembourgeoise et n'était pas prête à dissiper la crise de confiance et la désillusion envers la construction européenne, face à la montée des inégalités au niveau européen.

II. Le livre blanc sur l'avenir de l'Europe

Le deuxième dossier sur l'avenir de l'Europe où il y avait une collaboration étroite entre la délégation luxembourgeoise du CESE et le Conseil économique social du Luxembourg a eu lieu suite à la présentation par la Commission européenne du Livre blanc sur l'avenir de l'Europe.

Le CES a ainsi organisé un débat en date du 19 mai 2017 au siège du CES sur ce livre blanc qui comporte cinq scénarios sur ce qui pourrait être l'état de l'Union dans le futur.

A. Remarques générales

Les participants ont tous constaté que le livre blanc sur l'avenir de l'Europe ne fait ni l'analyse des attentes des citoyens, ni l'inventaire des craintes et doléances qui sont à la base du scepticisme envers l'Union européenne.

Les participants ont estimé que ce livre blanc constitue une opportunité de réfléchir sur l'avenir de l'Union européenne en se basant sur les idées et valeurs qui ont été à la base de la construction européenne.

Une politique sociale européenne a en effet pendant des décennies soutenu un processus de convergence entre les Etats membres, ce qui a été fondamental pour les progrès économique, social et de cohésion.

Or, les participants constatent que depuis un certain nombre d'années, l'aspect social tout comme le dialogue social ne sont plus suffisamment pris en compte. Il y a donc lieu de relancer le dialogue social, conformément au Traité sur le

fonctionnement de l'Union européenne.

Les participants ont aussi unanimement souligné le besoin de l'approfondissement du marché intérieur, qui bénéficiera tant aux entreprises qu'aux travailleurs et aux consommateurs.

Un autre point qui a été abordé était la sécurité, sujet qui fait partie des préoccupations majeures des citoyens. Ceux-ci déplorent souvent le manque de coopération et d'échange de renseignements entre États membres. Une des missions fondamentales des responsables politiques est, d'assurer la sécurité des citoyens, tout en protégeant leurs droits à la vie privée et leurs données personnelles.

Autre problème évoqué dans la réunion: la conclusion d'accords commerciaux par le l'Union européenne. Ici, les participants ont estimé que ces accords doivent être élaborés et négociés en toute transparence avec le concours des mandataires politiques européens démocratiquement élus, qui sont obligés de respecter les valeurs européennes.

Finalement, il a été souligné que les propositions de la Commission doivent être réalistes et cohérentes, notamment en ce qui concerne les annonces faites en matière de développement économique, de progrès social et d'environnement.

B. Réponses aux questions posées par le CESE

La deuxième partie de cette réunion a été consacrée aux réponses à fournir aux questions posées par le CESE. Il y avait en tout 7 questions qui ont été posées, auxquelles on a essayé de fournir des réponses.

La première question était celle de choisir entre les 5 scénarios.

D'après les représentants du CES luxembourgeois et de la délégation luxembourgeoise tu CESE, aucun des scénarios proposés ne semblait vraiment être susceptible de répondre aux attentes et de dissoudre les craintes des citoyens.

La question se pose alors si un autre scénario pourrait rétablir la confiance des citoyens. Ici, on était avis que la réalité se situe plus ou moins entre les scénarios 3 et 4. Le scénario 3 est une Europe à plusieurs vitesses et le scénario 4 est intitulé « faire moins mais de manière plus efficace.

Le scénario 3 représente effectivement un certain réalisme et pourrait par exemple aboutir à une meilleure protection des consommateurs harmonisée au niveau européen.

L'Europe à plusieurs vitesses ne devrait en aucun cas signifier qu'il y a des orientations à la carte qui dérivent dans tous les sens, mais il faut une seule voie rapide commune où il y a peut-être des pays qui avancent plus rapidement que

d'autres, lesquels rattraperont ensuite le retard.

La 3e question concerne une visibilité et une meilleure communication de l'Union européenne.

Ici tout le monde était de l'avis que les citoyens ont du mal à s'identifier à des messages qui sont souvent très loin de leurs préoccupations.

Les autorités politiques nationales devraient également cesser d'imputer à l'Europe les mesures peu populaires qu'elles ont elles-mêmes négociées à Bruxelles et de parler de l'Union comme d'une puissance étrangère qui échappe à leur influence.

En ce qui concerne les domaines politiques et de savoir s'ils sont compréhensibles et illustratifs, nous avons relevé un sondage d'après lequel 44 % des citoyens ne comprennent pas le fonctionnement de l'Union.

Nous nous sommes exprimés pour l'intégration de la construction européenne et son fonctionnement dans les plans d'éducation nationaux.

Nous avons aussi rappelé l'importance de la mobilité des étudiants et des travailleurs et le fait qu'il existe encore trop de barrières en la matière, tout comme en matière de reconnaissance et d'acceptation des diplômes.

La cinquième question concernait le dialogue avec la société civile où nous avons rappelé la nécessité, pour les autorités nationales, de faire tout d'abord un inventaire des doléances et attentes des citoyens et, ensuite, de soumettre des propositions concrètes.

En ce qui concerne les attentes particulières pour le résultat de la consultation, les participants espèrent que les réflexions mèneront rapidement à des résultats et des actions concrètes, vu le contexte économique et social en Europe et les attentes des citoyens.

Quant à l'implication du citoyen, objet de la question 7, nous proposons d'organiser des débats publics nationaux, régionaux et locaux, vu que l'avenir de l'Union européenne concerne directement tous les citoyens.

Il est également urgent de relancer le dialogue social, conformément au titre X sur la politique sociale du Traité sur le fonctionnement de l'union européenne.

Voilà pour ce qui est des observations du Conseil économique et social luxembourgeois, formulées ensemble avec la délégation luxembourgeoise du CESE et de la société civile sur deux dossiers concernant spécialement l'avenir de l'Europe.

Si vous me permettez une réflexion personnelle pour terminer: malgré une situation économique qui s'améliore et où on pourrait réparer le toit pendant les jours où il ne pleut pas, comme l'a rappelé hier après-midi Monsieur Sipko, nous assistons à des

forces centrifuges très puissantes. Notre mission en tant que représentants des partenaires sociaux et de la société civile est plus importante que jamais. A travers une amélioration du dialogue, nous devons lutter contre ses forces qui menacent la construction européenne.

Je vous remercie de votre attention